

Petite Revue du Tiers - Ordre

DE

SAINT-FRANÇOIS

VOL. VI

MONTRÉAL, JUILLET 1889

No 6

DOUCEUR CACHÉE DANS LA RÈGLE DU TIERS-ORDRE DE LA PÉNITENCE.

Un jour Dieu commanda au prophète Ezéchiel de manger un livre qu'il lui présentait. Le prophète frémit, car ce livre était rempli de plaintes, de menaces, de gémissements, de malédictions. Cependant il obéit, il prit le livre et le mangea. Et à l'instant, cette amertume, ces menaces, ces malédictions se changèrent en une douceur qui surpassait celle du miel recueilli par l'abeille sur les plantes les plus amères.

Ce livre, c'est la Règle du Tiers-Ordre. A ne la considérer que selon l'esprit du monde et de la nature, elle semble amère, c'est-à-dire, renfermer beaucoup de rigueurs et d'austérités. " Elle paraît, dit un expositeur, une terre " qui ne produit que des ronces, et sur lesquelles on ne " peut cueillir ni les lis ni les roses des vertus sans res- " sentir les piqûres sanglantes des épines."

Se former cette idée de la Règle du Tiers-Ordre, c'est n'être pas entré dans son esprit, c'est ne s'être pas appliqué à la pénétrer et à la comprendre.

Il est vrai, si l'on s'arrête à l'écorce et à la lettre, on y voit des jeûnes, des abstinences, des mortifications, des pénitences. Mais, si laissant la lettre et l'écorce, on approfondit son esprit et la fin pour laquelle elle a été instituée, on n'y trouvera que douceur et condescendance.

En effet, le saint Législateur à qui Dieu l'a inspirée pour la présenter aux fidèles, brûlant d'un ardent désir de contribuer au salut du monde, disait comme autrefois Moïse : *Pardonnez aux pécheurs, Seigneur, sauvez-les ou effacez-moi de votre livre.* Sa charité allait jusque-là. Saint François, vivante image de Jésus-Christ crucifié, consumé du feu de sa charité qui le portait à vouloir sauver